



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25066165

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

15 MAI 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0890 009 246**

Nom

(en entier) : **MECALOG**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chemin du Notaire 3, 7170 Manage**

Objet de l'acte : Démissions, nominations et procuration

Extrait du PV AGE du 30 décembre 2024

a. Démissions

L'Assemblée Générale acte la démission de Monsieur Eric Logghe de son mandat de représentant permanent.

A titre informatif, l'Assemblée Générale rappelle que les mandats de Monsieur Eric Logghe ont été exercés à titre gratuit.

b. Procuration :

L'assemblée donne mandat à Eric Logghe, agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).